

APPLICATIONS MOBILES DE SANTÉ

Elles sont vaccinées

Contrairement à l'informatique hospitalière, les applications mobiles sont vaccinées contre les attaques. En effet, leurs données ont peu de valeur pour les pirates.

C'est un véritable tsunami : il existe plus de 165 000 applications mobiles liées à la santé ou au bien-être sur les plateformes Apple et Android ! Chaque jour, de nouvelles apparaissent, qui vont du compteur de calories jusqu'au carnet de suivi glycémique, en passant par le calculateur du risque cardio-vasculaire. Mais ces applis arrivent sur les stores (les plateformes de téléchargement) d'Apple et de Google sans contrôle de leur contenu. Face à l'ampleur de la tâche, même l'État a renoncé. La Haute autorité de santé (HAS) a toujours en tête sa tentative ratée de certification (le HONcode) des sites diffusant de l'information de santé, abandonnée en 2013.

Un besoin d'évaluation

Des entreprises ont pris le relais pour répondre aux attentes des médecins et des mutuelles, qui aimeraient connaître les applications qu'ils peuvent recommander sans risque.

« Ces applications doivent répondre à trois défis : la sécurité, le respect de la réglementation et la qualité du contenu médical », explique David Sainati, docteur en pharmacie et fondateur de Medappcare. Cette start-up a développé une méthodologie d'évaluation

fondée sur 80 critères, dont plusieurs ont trait à la sécurité. L'application envoie-t-elle des données personnelles sur le réseau ? Peut-elle engendrer des pertes financières ? Contient-elle un virus ? « Nous avons déjà vu une application vérolée à l'insu de son éditeur », indique David Sainati. Le rapport envoyé par Medappcare aux éditeurs leur sert à régler les éventuels soucis avant la mise sur le marché de leur produit.



« Il s'agit surtout de problèmes de réglementation (pas de conditions générales d'utilisation, pas d'identité de l'éditeur...) », précise-t-il.

Des données sans intérêt financier

Même observation du côté de dmd Santé, qui vient de lancer son label mHealth Quality. « Il faut réfléchir à la cybersécurité pour demain, mais ce n'est pas le problème numéro 1 aujourd'hui », estime Guillaume Marchand, interne de psychiatrie au CHU de Rouen et fondateur de dmd Santé. « Le risque de vol des données de santé est minime, car elles n'ont pas de valeur », poursuit-il. Que ferait un pirate du poids ou des données de jogging de boubou75 ? Guillaume Marchand note que le principal problème est l'absence de mentions légales sur « 71 % des applications » et leur manque de suivi de la part des éditeurs. Pour autant, « le marché avance vite vers la qualité », relève-t-il. Avec un bémol : sans modèle économique, les applications rentables sont très rares.

Leurs éditeurs ne peuvent donc se permettre de payer une société pour les faire évaluer.

Seuls quelques dizaines d'entre eux l'ont fait. ■

